

COMMENT ÇA MARCHE?

FNE-Formation 2023

Le dispositif FNE 2023 peut être mobilisé pour faire face aux importantes mutations auxquelles vous êtes confrontés. Il soutient la formation de vos salariés pour répondre aux transitions énergétiques et écologiques.

1

Quelles entreprises?

/ Toutes les entreprises de la branche Transport Sanitaire sont concernées quels que soient la taille et le statut.

2

Quelles actions de formation éligibles ?

/ L'OPCO Mobilités accompagne les projets de formation qui s'inscrivent dans le champ de la transition écologique et énergétique. Sont exclues les formations obligatoires liées à la sécurité ou à la réglementation propre au métier. La formation ne peut excéder 12 mois à compter de l'accord de prise en charge de l'OPCO.

3

Quelle prise en charge?

/ La prise en charge par le FNE-Formation comprend les frais pédagogiques et la rémunération. Pour les frais pédagogiques, elle varie entre 50 et 70% selon la taille de l'entreprise.

L'OPCO Mobilités pourra compléter jusqu'à 100% dans la limite des budgets disponibles et prendre en charge les salaires (PEC plafonnée à 13€/h) sur présentation des bulletins de salaire. Contactez votre conseiller OPCO.

4

Quels salariés?

/ Tous les salariés sont concernés (CDI ou CDD temps plein ou partiel) :

- > Les conducteurs
- > Les régulateurs

Sont exclus les salariés en contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

5

Quelles échéances?

/ Les dossiers doivent être déposés et notifiés par les services de l'OPCO Mobilités avant le démarrage de l'action :

- > Dépôt des dossiers auprès des services de l'OPCO Mobilités au plus tard le 10/12/2023.
- > Accord de Prise en charge avant le 31/12/2023.

La formation peut débuter en 2024 et doit se terminer avant le 31/12/2024.



Quelles démarches ?

/ Vous devez vous rapprocher de votre conseiller OPCO pour le montage du dossier.

/ Votre conseiller AFTRAL est aussi à votre disposition. Vous pouvez aussi déposer une demande sur le site aftral.com.



Nous contacter



LES FORMATIONS ÉLIGIBLES

Cette offre de formation vous est proposée à titre d'exemple, nous restons à votre disposition pour analyser vos besoins et vous proposer une offre personnalisée. Contacter votre conseiller AFTRAL.

Offre transition écologique



TRANSPORT



CONDUCTEURS TRANSPORT SANITAIRE

/ Perfectionnement Eco-conduite véhicules thermiques (1 jour/présentiel) - inter/intra*

/ Perfectionnement Eco-conduite véhicules électriques (1 jour/présentiel) - uniquement en intra*

/ Perfectionnement Eco-conduite véhicules gaz (1 jour/présentiel) - inter/intra*



RÉGULATEURS

/ L'éco-conduite et son management (1 jour/présentiel)

- inter/intra*

/ Décarbonation stratégie d'investissement (2 jours/présentiel)

- inter/intra*

/ Initiation à la transition écologique pour les fonctions d'encadrement (0,5 jour en distanciel) - inter/intra*

/ Performance extra financière, Développement Durable, RSE : quelles opportunités pour l'entreprise ? (1 jour/présentiel) - inter/intra*



*contactez votre centre AFTRAL

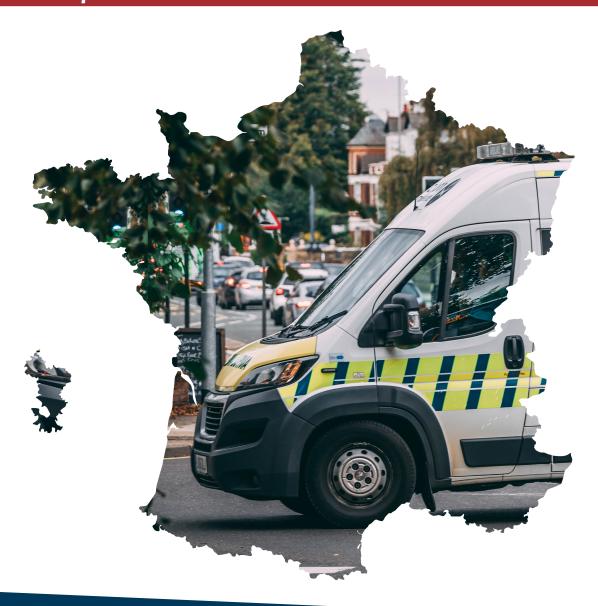






IFA avec AFTRAL au cœur des régions

un réseau de **plus de 30** instituts de formation des ambulanciers



CHEZ AFTRAL TOUT CONCOURT À VOTRE RÉUSSITE

- / + de 500 conseillers en formation
- / 1 900 formateurs
- / + de 5 000 véhicules & engins
- / 97% de stagiaires satisfaits

Pour une offre personnalisée, contactez votre centre AFTRAL.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.















